



POUR UNE GEOGRAPHIE DES ESPACES ANTI-HEROS : AU-DELA DE LA BANALITE DES ESPACES INTERMEDIAIRES

Emmanuelle Bonerandi, H el ene Roth

► **To cite this version:**

Emmanuelle Bonerandi, H el ene Roth. POUR UNE GEOGRAPHIE DES ESPACES ANTI-HEROS : AU-DELA DE LA BANALITE DES ESPACES INTERMEDIAIRES. LES DYNAMIQUES TERRITORIALES. D EBATS ET ENJEUX ENTRE LES DIFF ERENTES APPROCHES DISCIPLINAIRES, Jun 2007, Grenoble -Chamb ery, France. <halshs-00704652>

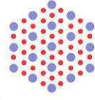
HAL Id: halshs-00704652

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00704652>

Submitted on 5 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin ee au d ep ot et  a la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi es ou non,  emanant des  tablissements d'enseignement et de recherche fran ais ou  trangers, des laboratoires publics ou priv es.



**Association de Science Régionale
De Langue Française**

XLIII^e colloque de l'ASRDLF
Grenoble-Chambéry
11,12,13 juillet 2007

LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

DÉBATS ET ENJEUX ENTRE LES DIFFÉRENTES APPROCHES DISCIPLINIARES

POUR UNE GEOGRAPHIE DES ESPACES ANTI-HEROS : AU-DELA
DE LA BANALITE DES ESPACES INTERMEDIAIRES

Emmanuelle BONERANDI,
Maître de Conférence
Hélène ROTH, Post-doctorante
UMR EVS 5600
École Normale Supérieure Lettres et
Sciences humaines
Lyon
Emmanuelle.Bonerandi@ens-lsh.fr,
helene.roth@orange.fr

Résumé : La communication se donne trois objectifs : une clarification conceptuelle de la notion d'espace intermédiaire, notion relativement récente en géographie ; une interrogation sur le manque de visibilité des espaces intermédiaires, bien souvent considérés comme banals, donc sans intérêt ; une réflexion sur les difficultés des espaces intermédiaires à se construire en territoires, au profit d'une multi-appartenance (ou d'un écartèlement ?) territoriale. La communication associe donc l'analyse géographique à l'approche en termes d'enjeux d'aménagement. Elle relève des questionnements sur les « nouveaux espaces émergents ». Elle s'appuie sur deux récents travaux de recherche, l'un mené sur la construction territoriale des espaces intermédiaires en Rhône-Alpes, et l'autre sur les campagnes industrielles allemandes en région de frontières, comme espaces intermédiaires en recomposition.

Mots clés : espace intermédiaire, France, Allemagne, modèle centre-périphérie

Abstract : The communication has three objectives: an abstract clarification of the notion of in-between space, a relatively recent notion in geography; an interrogation on the lack of visibility of the in-between spaces, very often considered as commonplace, thus without interest; a reflection on the difficulties of the in-between spaces to build itself on territories, for the benefit of a multi-territoriality.

The communication associates the geographical analysis with an approach in terms of stakes in spatial planing. It questions the " new emergent spaces ". It leans on two recent researches, the one led on the territorial construction of the in-between spaces in Rhone-Alps, and the other one on German industrial rural areas in region of borders, as in-between spaces in reorganization.

Key-words : *in-between space, France, Germany, center-periphery model*

Classification : R58 - Politique de développement régional

POUR UNE GEOGRAPHIE DES ESPACES ANTI-HEROS :
AU-DELA DE LA BANALITE DES ESPACES INTERMEDIAIRES

INTRODUCTION

La notion d'espace intermédiaire s'appuie nécessairement sur celles de contiguïté et de différentiels avec les espaces encadrants. Elle constitue également une des versions possibles de l'articulation du continu et du discontinu : c'est là son intérêt et son originalité. De la discontinuité, l'intermédiaire retient la limite et la séparation ; de la continuité il tient le lien et le positionnement relatif sur des gradients géographiques.

L'intermédiaire renvoie à plusieurs entrées : intermédiaire entre public et privé, intermédiaire sur une échelle de développement (tel les pays intermédiaires définis par les organismes internationaux tels que la CNUCED ou l'OCDE), intermédiaire entre réel et imaginaire selon une approche qualifiée de post-moderniste (Lossau, 2000); enfin, intermédiaire dans une approche spatiale et territoriale. C'est dans cette dernière que nous nous situons.

La communication se donne deux objectifs : premièrement, une clarification conceptuelle de la notion d'espace intermédiaire, notion relativement récente en géographie ; secondairement, une réflexion sur le manque de visibilité des espaces intermédiaires, bien souvent considérés comme banals, donc sans intérêt, et sur les difficultés des espaces intermédiaires à se construire en territoires, au profit d'une multi-appartenance (ou d'un écartèlement ?) territoriale.

La communication associe donc l'analyse géographique à l'approche en termes d'enjeux d'aménagement. Elle relève des questionnements sur les « nouveaux espaces émergents » et s'inscrit plus généralement dans trois des thématiques proposées dans l'appel à communication du colloque : la nature multiscale des dynamiques territoriales, l'action publique territoriale, les trajectoires spatiales et les dynamiques territoriales des espaces ruraux et périphériques. Elle s'appuie sur deux récents travaux de recherche, l'un mené dans le cadre d'un programme de recherche collectif sur la construction territoriale des espaces intermédiaires en Rhône-Alpes¹, l'autre dans le cadre d'un doctorat sur les campagnes industrielles allemandes en région de frontières, comme espaces intermédiaires en recomposition (Roth, 2006).

I. Une définition par défaut

1. Une notion floue

La notion d'espace intermédiaire renvoie à une définition floue. Le terme est absent des dictionnaires de géographie (Brunet, 1992² ; Lévy, Lussault, 2003). Cependant, des travaux de

¹ Programme INRA DADP « Pour et Sur le Développement Régional » - Délégation Rhône-Alpes : *Places, rôles et fonctions de l'agriculture et des agriculteurs dans la construction territoriale des espaces intermédiaires en Rhône-Alpes*, dirigé par Emmanuelle Bonerandi (ENS Lettres et Sciences Humaines, UMR Environnement-Ville-Société) et Pierre-Antoine Landel (Université Grenoble 1-Institut de Géographie Alpine, UMR PACTE).

² Plus exactement, *Les mots de la géographie* (Brunet, 1992) comporte une entrée « intermédiaire », mais la notice renvoie aux services intermédiaires et à la « démocratie directe (sans intermédiaire) et [à] la démocratie indirecte (avec) ». Le rapprochement entre services intermédiaires et structuration de l'espace permet à certains chercheurs de définir la catégorie des « pôles intermédiaires » tels que « points d'ancrage des structures et des dynamiques socio-spatiales, ces bourgs ou petites villes, définis dans les statistiques comme pôles de services intermédiaires parce qu'ils concentrent des commerces et des services (éducation, santé, administration), structurent, au-delà des pôles urbains et des pôles d'emplois ruraux, une partie des communes périurbaines et une grande partie de l'espace à dominante rurale. » (HILAL, RENAUD-HELLIER, 2005).

géographes s'y réfèrent régulièrement³. La notion d'intermédiaire est en effet déclinée sous des formes variées (Entre-deux, espace ou milieu intermédiaire, tiers-espace, *Zwischenstadt*), appliquée à des objets géographiques de nature différente (sous-continent, espaces périurbains, espaces frontaliers, ...), et à des échelles diverses (continentale, nationale, régionale et locale). Ainsi, le terme est utilisé pour qualifier des ensembles régionaux de taille très hétérogène. On retrouve aussi bien l'Europe médiane, l'Europe intermédiaire, l'Europe de l'Entre-deux pour désigner l'Europe centrale, que la Bourgogne comme espace intermédiaire (de transit) entre les centres moteurs de Paris et de Lyon, ou encore les espaces périurbains, ce qui tendrait à définir les espaces intermédiaires comme des espaces encadrés par des espaces fortement typés.

Deux caractéristiques se dégagent cependant derrière la variété des usages de la notion :

- les interdépendances avec les espaces contigus sont fortes, mettant en jeu des effets d'influences et d'ombres portées ;
- les différences de potentiels induisent des flux (passage, circulation, échanges), lesquels participent à l'hybridation des espaces intermédiaires.

Les espaces intermédiaires sont rarement définis par eux-mêmes, ils le sont plus généralement par ce qu'ils ne sont pas. Il n'existe que peu de définition formelle et précise des espaces intermédiaires en tant que tels. Ainsi, les typologies spatiales proposent souvent trois significations pour qualifier l'intermédiaire: soit il est synonyme de mixte, c'est-à-dire à la fois urbanisé et rural ; soit il renvoie à une situation moyenne, c'est-à-dire un espace caractérisé par une proximité au profil moyen (donc une perte d'intérêt car une faible spécification au regard des extrêmes) ; enfin l'intermédiaire renvoie à l'incertain, pour qualifier des espaces au développement potentiel ou ancien, fragilisé, en quelque sorte des espaces au devenir mal défini, renvoyant à l'idée d'un sas temporel (entre ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore). La récente typologie des espaces ruraux français établie par la DATAR, sur la base des cantons, parle de « rural en transition » (DATAR, 2003). En Allemagne, la définition de la catégorie espace intermédiaire, dans la typologie des structures spatiales élaborée en 2005 par l'agence pour l'aménagement du territoire, correspond à ces trois significations : il s'agit d'un type moyen, établi sur des critères de densité de population et d'accessibilité aux centres supérieurs (Oberzentren : plus ou moins les villes de plus 100 000 habitants), ni central, ni périphérique, et présentant des formes d'urbanisation diffuses (BBR, 2005).

2. Deux figures de l'intermédiarité spatiale

Deux figures de l'intermédiarité spatiale peuvent être dessinées, qui dépendent en partie des échelles spatiale et temporelle d'analyse retenues.

- La première figure est celle de l'intermédiarité entre centre et périphérie.

Les catégories de centre et de périphérie ont été largement explorées, tant en géographie qu'en économie spatiale, en pointant l'intérêt tout particulièrement sur leurs (inter-)dépendances et

³ Nous nous appuyons ici sur un corpus bibliographique français et allemand : Entre-Deux (REY, 1992, 1996), espace intermédiaire (BAVOUX, 1993, BONERANDI, 1999, BONERANDI, LANDEL, ROUX, 2001, EMSSELLEM, 2006), milieu intermédiaire (HOUSSEL, 1995), tiers-espace (VANIER, 2002), *Zwischenstadt* (entre-villes, SIEVERT, 1997), *Zwischenraum* (espace intermédiaire, BBR, 2005). Les travaux collectifs du laboratoire Géophile se sont révélés très utiles à la compréhension des dimensions multiples de la notion d'intermédiaire et de ses enjeux théoriques.

en s'appuyant sur le caractère à la fois polarisé et continu de l'espace géographique, délaissant ainsi les espaces de l'entre d'eux (Vanier, 2005⁴).

Ainsi dans un ouvrage publié par un collectif de géographes grenoblois, les montagnes intermédiaires sont définies comme des « *massifs de moyenne montagne dont l'occupation humaine est caractérisée par une situation intermédiaire entre les zones péri-urbaines directement structurées par l'économie et la culture urbaine et les zones de montagne structurées principalement par l'économie touristique et agricole* » (Boumaza, David, Fourny, Guibourdenche, 1990). Le modèle centre-périphérie s'applique certes facilement à l'organisation spatiale rhône-alpine. La configuration régionale entre aires métropolitaines denses et espaces ruraux périphériques laisse dans l'ombre les espaces contigus aux deux précédents, alors même que ces espaces intermédiaires assurent bien souvent la continuité spatiale de l'ensemble régional.

La force du modèle centre-périphérie, qui occulte les espaces intermédiaires, se retrouve dans le choix des indicateurs retenus par l'INSEE et l'INRA pour construire le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER). Les critères d'emploi au lieu de travail et de navettes domicile-travail renforcent les facteurs de polarisation. Ils dessinent une carte du territoire national organisé en larges auréoles, d'autant plus larges que les seuils retenus pour définir l'espace à dominante urbaine sont élevés pour le critère de polarisation (5 000 emplois au lieu de travail) et large pour le critère d'influence (40 % ou plus des actifs résidant travaillant hors de leur commune de résidence), englobant ainsi une bonne part de l'espace que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire. Dans cette organisation spatiale concentrique dominée par les pôles centraux pourvoyeurs d'emplois, les espaces intermédiaires sont éclatés entre différentes catégories, ce qui nuit à leur lisibilité immédiate.

- La seconde figure de l'intermédiarité spatiale est celle d'un espace situé entre deux pôles.

L'échelle d'analyse est souvent plus petite, l'étendue spatiale considérée plus grande et la durée plus longue. L'espace intermédiaire est alors soumis à des tensions extérieures qui le dépassent et dont la puissance tend à paralyser les forces internes.

Ainsi, Violette Rey caractérise l'Europe de l'Entre-deux (Europe médiane) comme un espace où se déploient sur le long terme des forces externes plus puissantes et plus efficaces que les forces internes à cette zone. Ce déséquilibre de forces induit une propension à la fragmentation, qui expliquerait la difficile caractérisation formelle de cet espace. L'Europe de l'entre-deux n'est pas une semi-périphérie, mais une double-périphérie d'alternance, sans conditions d'accumulation suffisantes pour que les créations qui y naissent puissent s'épanouir sur place (REY, 1992, 1996).

À une échelle plus grande, Jean-Jacques Bavoux emploie la notion d'espace intermédiaire pour désigner des espaces non périphériques *stricto sensu*, mais situés entre deux ou plusieurs centres et, de ce fait, espaces de passage obligé des flux qui relient ces centres. Le cas de la Bourgogne, située entre Paris et Lyon, lui permet de préciser la notion. Les espaces intermédiaires se caractérisent alors par leur « *incapacité relative à exploiter les avantages apparemment fort enviables que représente leur situation et leur fonction d'interface* ». Il montre qu'une des caractéristiques de la Bourgogne est l'économie « péagère », qui consiste à tirer un profit direct d'une situation intermédiaire sans savoir la valoriser en vue d'un développement régional (BAVOUX, 1993).

⁴ « Dans le paradigme d'une société industrielle, fondé sur la concentration et l'accumulation, et auquel la science de l'économie spatiale a, soit dit en passant, lourdement et précocement contribué, l'entre-deux est synonyme de périphérie, de marge, de lisière, voire de confins. Position productive résiduelle, elle ne vaut que dans un rapport de domination ou de relégation, et les valeurs sociales qui l'ont assimilée n'investissent pas les vides. » (Vanier, 2005, p.321).

3. Questions théoriques et méthodologiques

Trois questions récurrentes se posent à propos des espaces intermédiaires :

- l'intermédiarité d'un espace est-elle propriété nouvelle et momentanée (liée par exemple au changement de nature d'une frontière ou à l'avancé d'un front de péri-urbanisation) ou bien est-elle inscrite dans le temps long des structures spatiales ?
- la situation intermédiaire d'un espace lui confère-t-elle une aptitude particulière à valoriser tant les apports extérieurs que les ressources propres ?
- la mixité, l'hybridité des espaces intermédiaires en font-ils des lieux de création ou d'innovation ou, au contraire, les consignent-elles dans la banalité (l'ordinaire) ?

Pour appréhender un espace intermédiaire, deux questions théoriques et méthodologiques se posent :

- celle des niveaux d'analyse et de l'échelle d'observation : ce qui apparaît intermédiaire à une échelle peut ne pas l'être à une autre échelle, selon l'échelle retenue, l'intermédiarité peut varier (ex : Allemagne traversière)
- celle de la fixation de seuils : la tension entre continu et discontinu est constitutive des espaces intermédiaires, elle s'appréhende par des effets de seuil ;

On pose l'hypothèse que les espaces intermédiaires recouvrent deux objets géographiques qui répondent à deux approches profondément différenciées : soit les espaces intermédiaires sont saisis par l'extérieur, ce qui renvoie à la question des seuils (notamment statistiques) et à des espaces définis en creux (ou en négatif) ; soit les espaces intermédiaires sont définis comme tels en eux-mêmes, comme une réalité géographique inhérente à leurs caractères propres, ce qui leur donnerait le statut d'objet géographique à part entière.

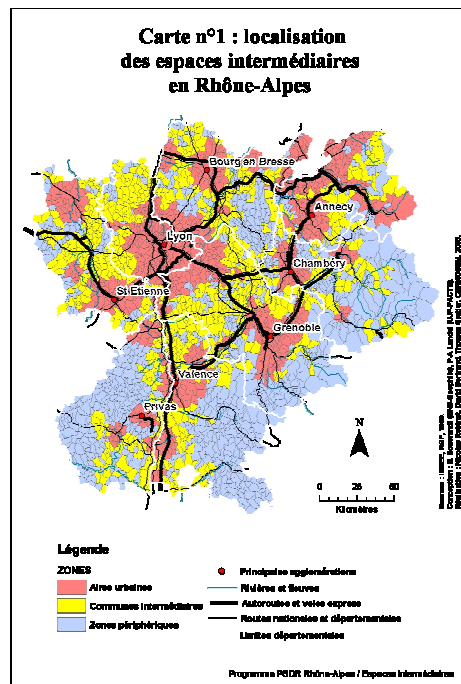
D'un point de vue méthodologique, l'appréhension d'un espace intermédiaire peut relever d'une démarche déductive, comme ce fut le cas dans le cadre du programme de recherche sur les espaces intermédiaires en Rhône-Alpes. L'un des objectifs étant de réaliser un atlas des espaces intermédiaires en Rhône-Alpes, le travail a débuté par une phase de délimitation et donc de choix de seuils a priori. La première délimitation, retenant comme seuil supérieur les aires urbaines⁵, et comme seuil inférieur celui qui exclut les communes de montagne⁶, réduisait les espaces intermédiaires à peau de chagrin. Autant la limite supérieure paraît pertinente car elle exclut les espaces directement placés sous influence urbaine, autant la limite inférieure, qui exclut toute commune de montagne, est trop large et continue. Afin de conserver une dimension économique élargie et une capacité d'auto-développement aux espaces intermédiaires, le seuil inférieur a été défini par le croisement du critère des migrants alternants (moins de 40% des actifs travaillant hors de leur commune de résidence) et des emplois au lieu de travail (moins de 70 emplois au lieu de travail). Le seuil supérieur

⁵ comme définies par l'INSEE dans ses travaux sur les « territoires vécus », soit les pôles urbains (unités urbaines comptant 5 000 emplois ou plus) associés aux couronnes périurbaines (communes ou unités urbaines dont 40% des actifs résidents travaillent hors de la commune ou de l'unité urbaine mais dans l'aire urbaine).

⁶ selon la définition des zones défavorisées et de montagne de 1975 (directive CEE n°75/268 du 28 avril 1975 - dernière actualisation en 1997). Les zones agricoles défavorisées sont des territoires affectés de handicaps économiques agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées. En Rhône-Alpes, 2066 communes sont actuellement classées en zone défavorisées et de montagne. Tous les départements sont concernés. Avec 1654 communes, les zones de montagne et de haute montagne couvrent les 2/3 de la superficie de Rhône-Alpes et près de la moitié de la surface agricole. Moins de 30% de la population vit dans ces zones.

correspond à celui des aires urbaines. Dans cette délimitation, les espaces intermédiaires concernent l'ensemble de Rhône-Alpes (carte 1) et regroupent 30 % des communes de la région. On retrouve de façon évidente une bonne partie du couloir rhodanien, mais aussi une large part de l'espace compris entre l'ouest de l'agglomération lyonnaise et le bassin de Roanne, de même que des zones moins continues au sud de la Région (Drôme et Ardèche) ainsi que dans l'avant-pays savoyard.

Carte n° 1



L'intermédianité d'un espace aussi peut apparaître *a priori*. Cette dimension, esquissée dans les travaux réalisés sur la Thiérache (Bonnerandi, 1999), a été plus précisément mise en lumière dans le récent travail de recherche sur le Vogtland (Roth, 2006). Dans ce cas, le problème de la délimitation ne se pose pas. Mais la question de l'échelle spatiale et temporelle demeure pertinente.

II. Des espaces “anti-héros”

1. Le manque de visibilité des espaces intermédiaires

L'enjeu des questionnements sur les espaces intermédiaires réside dans la place qu'ils occupent dans un monde marqué par la métropolisation, où la concentration des richesses et de l'innovation se fait au profit de pôles qui jouent en réseau sur le terrain mondial⁷. Par nature, l'intermédiaire manque de visibilité, quand la recherche scientifique et l'approche institutionnelle s'attachent en priorité aux espaces “extrêmes” : métropoles d'un côté, périphéries fragiles de l'autre.

Certains auteurs relient ce manque de visibilité au caractère récent, et donc encore flou et incertain, des dynamiques qui produisent l'intermédianité, par exemple des dynamiques de périurbanisation ou des phénomènes d'intégration transfrontalière de part et d'autre de

⁷ VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris, PUF, 1996.

frontières de plus en plus dévaluées en Europe. L'émergence de ces nouvelles configurations est souvent considérée comme porteuse d'innovations ; les espaces intermédiaires mériteraient alors un intérêt particulier, dans la recherche scientifique comme dans le domaine institutionnel car s'y profilent des traits de l'organisation spatiale et territoriale de demain (Sievert, 1999 ; Vanier, 2005 ; Emsellem, 2006).

D'autres en revanche considèrent le manque de visibilité comme l'expression du caractère ordinaire, de la banalité des espaces intermédiaires : banalité des formes, des spécialisation productives, des évolutions socio-démographiques (qui peuvent se traduire par des types moyens). Cependant, distinguant l'espace rural en trois catégories, Bernard Kayser considère que « *deux d'entre elles ont des particularités évidentes et opposées : l'espace dépeuplé, marginalisé d'une part et l'espace périurbain d'autre part.* », mais il ajoute que « *la troisième catégorie, curieusement qualifiée de moyenne, ou banale, ou intermédiaire, s'étend sur la plus grande partie du pays et offre les potentialités de développement les plus importantes ; ce type d'espace est sujet aux variations les plus significatives.* » (Kayser, 1993).

Enfin, le manque de visibilité des espaces intermédiaires reflète peut-être un déficit de réflexion sur l'articulation des échelles géographiques dans les analyses de dynamiques spatiales. C'est ce que suggère N.A. Phelps, dans un article portant sur les « lieux intermédiaires banaux largement négligés » (largely overlooked 'banal' intermediate places), plus précisément sur les formes diffuses d'agglomération d'activités économiques entre deux ou plusieurs centres urbains. Il situe l'émergence de formes diffuses d'agglomération d'entreprises dans la coexistence, en un même lieu, de plusieurs types d'externalités qui jouent chacun à des échelles différentes (PHELPS, 2004, p.982⁸), ce qui n'est pas la même chose que le changement d'échelle d'un (seul) type d'externalité, traditionnellement invoqué pour expliquer l'émergence de nouvelles formes diffuses⁹. Que des effets de milieu socio-économique jouent (plutôt au niveau local), que des effets d'insertion dans des réseaux et de mondialisation interviennent dans les dynamiques de ces systèmes productifs : ces approches sont très classiques et ont été largement explorées. C'est en revanche l'articulation entre les deux qui est peu thématifiée dans la littérature, à savoir les interactions parfois très complexes entre types d'externalités qui jouent à des échelles différentes. Ce fut néanmoins un des apports des travaux de J.-P. Houssel que de montrer l'importance de cette articulation (même si l'échelle locale a été par la suite largement privilégiée dans les études de districts industriels). J.-P. Houssel emploie ainsi la notion d'intermédiaire dans le cas des districts industriels italiens ou français, pour désigner tant la position entre centre et périphérie (entre Italie du nord et Italie du sud) que les formes hybrides et transitionnelles de ces espaces, entre villes et campagnes, monde ouvrier et monde paysan ; leur intermédianité confère à ces espaces des capacités de développement endogène. L'auteur met en exergue l'articulation, au sein de ces espaces, entre des effets de milieu socio-culturel et des effets de contacts intenses avec l'extérieur, primordiaux en terme d'information, de commercialisation, etc. (Houssel, 1995).

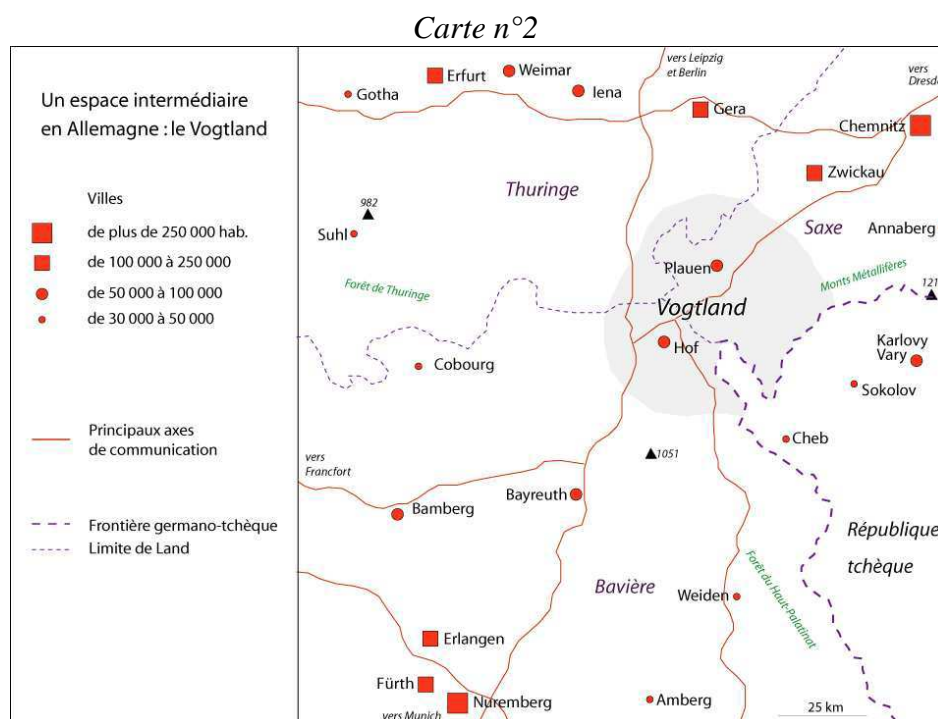
⁸ « *the common-place co-existence of different types of external and internal economies that are available over different geographical scales and are potentially open to firms operating in one location* » (Phelps, 2004, p.982).

⁹ « *There is a tendency within the literature to scale-up an undifferentiated category of external economies from the district, to the city and onwards to the region or continental scale to try to capture the empirical realities of diffuse forms of urbanisation and economic location. However, today's spatially diffuse patterns of urbanisation and economic activity, and the economic basis of the intermediate locations [...] are not adequately explained in these terms. The external economies open to businesses in these intermediate locations are not the unique product of these places solely, but embody a meshing of potentially different types of external and internal economies* » (PHELPS, 2004, p. 984).

Flous, ordinaires, méconnus,... Les espaces intermédiaires sont pourtant le lieu et le produit de mélanges féconds et de dynamiques qui participent à la cohésion spatiale. Nicole Croix associe les espaces intermédiaires aux « campagnes vivantes », à savoir « *des campagnes qui rassemblent encore des populations aux effectifs élevés, un semis dense de bourgs et de petites villes, des emplois agricoles et non agricoles nombreux, celles où des acteurs locaux et extérieurs interviennent pour construire, aménager, développer des territoires à partir d'initiatives en partie endogènes, appuyées sur des ressources locales, une identité propre construite ou héritée.* » (Croix, 2000). Cette définition présente l'intérêt d'associer des fonctions aux espaces intermédiaires : fonction de support (fixateur) de population autour de la notion de bassin de vie, fonction productive, qui renvoie entre autres à la notion de bassin d'emploi (garantir un minimum de ressources à la population active résidente), fonction structurante comme transition et/ou communication entre espaces périurbains et espaces périphériques dans une relation qui n'est pas forcément linéaire et continue, et fonction patrimoniale, dans la gestion du foncier, notamment par les activités agricoles.

2. Le Vogtland, un espace ordinaire

La région allemande du Vogtland, située à la limite de la Saxe et de la Bavière, est un espace intermédiaire à plusieurs titres : espace charnière entre anciens et nouveaux *Länder*, entre Allemagne du sud et Allemagne du nord ; région située à l'intersection des zones d'influences et d'interférences entre grandes agglomérations de niveaux national (Berlin, Munich, Francfort) et régional (Nuremberg, Dresde, Leipzig) ; espace hybride, à dominante rurale mais aux fortes densités de population et de peuplement.



Bien que scène d'événements géopolitiques majeurs au XX^{ème} siècle (guerre froide puis réunification allemande), cette région présente une certaine banalité, tant dans ses paysages que dans des indicateurs structurels moyens à l'échelle allemande. Pour l'amateur de lignes-frontières venu chercher la cicatrice du rideau de fer, aucune sensation forte comme à Berlin, mais simplement des paysages vallonnés et hybrides, où l'urbanisation et l'industrialisation

diffuses et la situation charnière rendent cet espace versatile dans les catégorisations spatiales : tantôt rural, tantôt urbain, tantôt fragile, tantôt intégré... Le caractère ordinaire et banal de la région se retrouve dans les productions industrielles, au sein de PMI : le textile, encore dominant, est progressivement relayé par la plasturgie et la mécanique. La crise démographique et socio-économique qui affecte le Vogtland n'a pas l'ampleur de celle qui touche des espaces est-allemands plus septentrionaux, mais elle est suffisamment prononcée pour faire de la partie bavaroise du Vogtland la lanterne rouge du riche et dynamique Land de Bavière.

L'aspect ordinaire de cet espace (si ordinaire que les géographes allemands ne s'y intéressent guère), inscrit dans le temps long des structures, n'est pourtant pas un signe d'immobilisme. Au contraire, l'intermédialité de cet espace apparaît tout au long du 20^{ème} siècle comme le garant de l'absorption de chocs parfois violents et de l'adaptation à de nouveaux contextes économiques et politiques. Elle participe, tant bien que mal, à la cohésion spatiale d'une Allemagne de plus en plus déséquilibrée.

À l'instar de nombreux espaces ruraux d'industrialisation ancienne, la diversité et la complémentarité des activités dans les campagnes interagissent avec des densités de population fortes. Ce système, qui avait déjà permis d'amortir les conséquences de crises économiques (1912, 1929), s'est montré suffisamment robuste pour infléchir fortement les modalités de socialisation des moyens de production en RDA, à partir de 1946. Le régime socialiste n'a jamais eu raison de la dispersion spatiale de la production textile, qui s'est maintenue dans les villages, le plus souvent à domicile ou dans de petits ateliers, jusqu'en 1989 – derrière une grande diversité des statuts juridiques.

Au moment de la réunification s'enclenchent des dynamiques complexes de recomposition, qui activent une nouvelle fois l'intermédialité du Vogtland, c'est-à-dire son ambivalence césure-suture et son aspect hybride. En pleine période de privatisation et de désindustrialisation, la complémentarité des sources de revenus en milieu rural a resurgi comme un réflexe en Vogtland saxon, freinant l'exode vers l'ouest : tel ouvrier recouvre quelques terres et un peu de bétail, telle employée de coopérative ouvre parallèlement un petit commerce, etc. Le système du travail à façon, aboli dans les années 1950, réapparaît spontanément (avec des anciens cadres du combinat pour donneurs d'ordres, et les propriétaires de petits ateliers ou de métiers pour façonniers), ce qui permet à de nombreux quinquagénaires de terminer leur carrière de brodeurs ou de tisserands sur leurs propres machines. Dans un contexte où la privatisation de l'économie est-allemande s'est effectuée par établissements (et non par entreprises), le semis initial de petits établissements industriels (ateliers, petites usines) a facilité le maintien partiel de l'activité industrielle dans les villages et petites villes (contrairement à des régions plus septentrionales, où les industries spatialement concentrées en un établissement, se sont totalement effondrées). Ce maintien relatif d'une activité industrielle diffuse conforte et s'appuie sur un système de peuplement dense, peu hiérarchisé, bien articulé au système urbains saxon et franconien (nord de la Bavière). De ce fait, le Vogtland relève de la catégorie « espace intermédiaire » (Zwischenraum) dans la typologie des structures spatiales de l'agence pour l'aménagement du territoire.

La disparition de la frontière inter-allemande en 1990 ouvre le champ à de nouveaux échanges et de nouvelles interdépendance entre Saxe et Bavière, mus par des différences de potentiel et par la réactivation d'anciennes complémentarités : liens de sous-traitance, création de filiales en Saxe par des entreprises bavaroises, emploi de main d'œuvre saxonne en Bavière, etc. La structure entrepreneuriale saxonne, où dominant largement les PMI, facilite ces recompositions. De plus en plus, les différences entre anciens et nouveaux Länder en terme de niveau salarial et d'aides aux entreprises se fonctionnalisent en Vogtland : elles s'incrument

dans les fonctionnements économiques régionaux, et accentuent ainsi la césure entre les deux Allemagne. Le Vogtland bavarois profite de la spécialisation textile de la Saxe, en terme de formation, de recherche et d'investissement, tandis que son niveau d'emploi industriel s'affaïsse pour atteindre les bas niveaux est-allemands. Les différences en terme de taux de chômage s'atténuent fortement, sous l'effet conjoint des migrations pendulaires saxonnes vers la Bavière et des licenciements massifs dans le Vogtland bavarois. Ainsi, l'apparente banalité de cet espace intermédiaire traduit une résilience qui laisse peu de place à l'innovation et à la création, mais où la production d'ordinaire (production industrielle ou de formes d'organisation sociale et institutionnelle) serait à la fois le produit et le ressort de l'intermédialité et une stratégie d'adaptation à des contextes politiques instables.

Enfin, le caractère ordinaire et banal de cet espace intermédiaire tient à la multiplicité des propriétés des lieux : urbain, rural, frontalier, naturel, industriel, etc. Cette multiplicité est le terreau sur lequel se façonne une aptitude particulière des sociétés locales : celle de mettre en synergie la valorisation des ressources et la mobilisation d'outils proposés par les politiques publiques. En effet, de nombreux programmes d'action territoriale se superposent ou se chevauchent dans le Vogtland et y font affluer des aides (concepts régionaux d'aménagement, coopération transfrontalière, Leader+, réseaux de villes, clusters, parcs naturels etc). Mais la construction territoriale, elle, respecte toujours la coupure entre Saxe et Bavière.

3. Des espaces d'enjeux territoriaux

1. Quand la contiguïté nécessite l'appréhension des espaces intermédiaires

Puisque les espaces intermédiaires se construisent dans le double processus de contiguïté et de différenciation, on peut interroger leur capacité à être support et acteur de constructions territoriales. Entre le banal et l'enjeu, la question porte sur la nature même de ces espaces, fondement de leur différenciation régionale et de leur capacité à construire des territoires durables. Confrontés à un déficit de qualification et d'image, les espaces intermédiaires n'en sont pas moins objet d'enjeux territoriaux, en eux-mêmes et en termes d'aménagement et de développement régional. Sont-ils alors le support de constructions territoriales propres ou par défaut ?

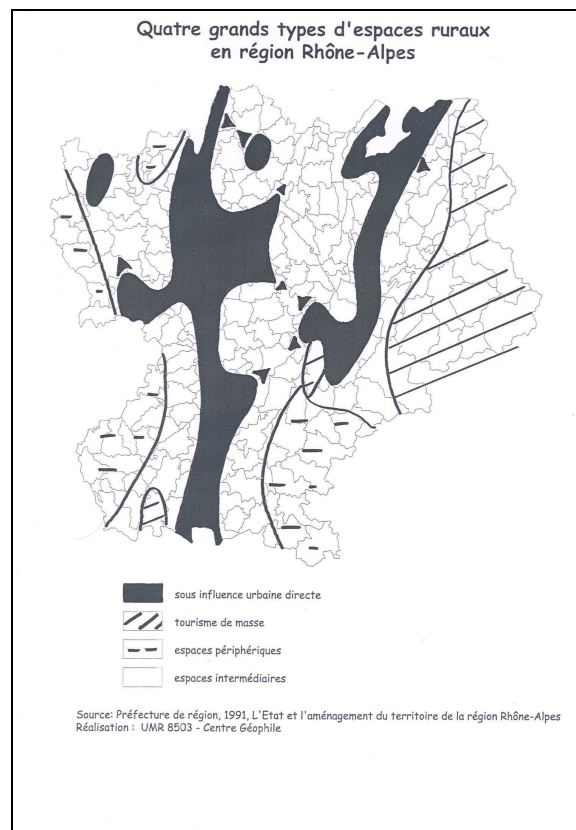
Les résultats présentés ici sont issus d'une recherche menée sur la construction territoriale des espaces intermédiaires en région Rhône-Alpes¹⁰ (Bonnerandi, Landel, 2006). Il a été envisagé d'apporter un éclairage les espaces intermédiaires car ils peuvent d'une part, être érigés dans une indifférence apparente au rang « d'espaces à enjeux » et, d'autre part, faire l'objet de territoires en devenir et/ou territoires d'intervention publique. Ainsi, en Rhône-Alpes, la notion « d'espaces intermédiaires » émerge en 1991 à la faveur d'une étude des services de l'Etat, intitulée *L'Etat et l'aménagement du territoire de la région Rhône-Alpes*, qui décline les espaces ruraux selon quatre catégories : les espaces ruraux sous influence urbaine directe, les espaces du tourisme de masse, les espaces périphériques et les espaces intermédiaires. Ces derniers « *comportent des zones à équilibre socio-économique plus ou moins stables, susceptibles de glisser vers l'état d'espace périphérique ou d'être englobées dans une zone*

¹⁰ Programme de recherche INRA DADP 2 Rhône-Alpes *Places, rôles et fonctions des agriculteurs et de l'agriculture dans la construction territoriale des espaces intermédiaires* en collaboration avec Pierre-Antoine Landel, UMR 5308 Teo-Cermosem Grenoble (devenue UMR 5194 PACTE). (2000-2004).

d'influence urbaine », reprenant ainsi clairement le caractère incertain (Préfecture de la région Rhône-Alpes, 1991). La réflexion relève à l'évidence de la logique centre-périphérie, mâtinée du poids de l'économie touristique dans certains espaces rhône-alpins.

On peut considérer que le choix de l'Etat, via l'étude menée par son service préfectoral en région, de distinguer et de définir comme telle la catégorie « espaces intermédiaires » constitue la reconnaissance d'une singularité. En définissant ce type d'espace spécifique, l'étude lui donne une réalité, d'autant plus qu'elle en offre une délimitation, même si celle-ci est très artisanale (carte 3). Cependant, le choix des figurés en creux relève bien de cette logique par la négative, les espaces intermédiaires sont ceux qui ne sont ni sous influence urbaine directe, ni périphériques. Il est encore plus marquant de constater qu'à la lecture de la centaine de pages de l'étude, il ne sera plus à aucun moment fait état de ces espaces ni des enjeux qu'ils peuvent recouvrir dans le cadre de la mise en place du schéma régional d'aménagement et de développement alors à l'étude. On aurait pu tout au moins s'attendre à une interrogation sur leur fonction de charnières, de tampons ou même de simples zones de passage. Cet essai non transformé de reconnaissance non suivi d'effets (des faits) est un premier signe du paradoxe du sujet, espaces dont on ne peut nier l'existence (et les enjeux) en terme territoriaux, ne serait-ce qu'en terme de cohésion régionale, mais pour lesquels on ne sait aller plus en avant faute de définition et de caractérisation claire et précise de leur contenu.

Carte n°3



La confrontation des délimitations des espaces intermédiaires rhône-alpins (selon les seuils retenus dans le programme de recherche, cf. supra) avec celles des territoires de projet est ainsi riche de sens sur la difficulté de la construction territoriale de ces espaces flous. Deux types

de construction territoriale ont été retenus, celle que l'on définit comme territoires de projet et celle issue des zonages définis par l'Etat.

2. La dissolution des espaces intermédiaires dans les territoires de projets

Le croisement des espaces intermédiaires avec les délimitations des territoires de projet régionaux est édifiant de la difficulté des espaces intermédiaires à constituer des moteurs de construction des territoires. Proposés à l'initiative locale et calés sur les logiques des bassins de vie¹¹, les Contrats Globaux de Développement font peu de cas de la spécificité des espaces intermédiaires (carte 4). Sur les 49 CGD qui couvrent l'ensemble de la Région Rhône-Alpes, ceux qui prennent appui sur des espaces intermédiaires font exception. Seuls les CGD Bièvre-Valloire, Vals du Dauphiné, et, partiellement, Drôme des Collines et Monts du Beaujolais et du Lyonnais sont constitués par des communes situées dans l'espace intermédiaire. La plupart du temps, la configuration est celle d'une position marginale au sein d'un territoire de projet, comme si les espaces intermédiaires étaient happés et éclatés par des logiques centrifuges vers les espaces à dominante urbaine ou rurale périphérique. On retrouve ici à une échelle plus grande la force du modèle homogénéisateur centre-périphérie.

À partir du début des années 2000, la région Rhône-Alpes a revu sa politique de contractualisation avec les acteurs locaux, en proposant un élargissement des périmètres dans le cadre de la définition des CODRA, afin de se rapprocher de la délimitation des bassins d'emploi¹². La modification des périmètres n'a que peu profité aux espaces intermédiaires qui demeurent la plupart du temps en position excentrée dans les découpages (carte 5). Ce manque de reconnaissance de la spécificité d'un caractère spatial dans la mise en place d'une procédure de développement territorial reflète la difficulté des espaces intermédiaires à se constituer en territoire.

Portant le regard sur le niveau plus fin de gestion territoriale que constitue les EPCI à fiscalité propre, on constate là aussi un manque de cohésion entre localisation des espaces intermédiaires et délimitation de structures intercommunales (carte 6). Si la situation semble plus favorable, on ne peut que constater que la densité d'espaces intermédiaires constitués en EPCI, que l'on qualifiera de propre, c'est-à-dire complètement appuyés sur ce type d'espace, correspond aux quelques CGD et CODRA qui s'individualisaient sur les cartes précédentes comme étant en situation intermédiaire. Il y aurait donc un manque de mobilisation des acteurs locaux dans les espaces intermédiaires par manque de reconnaissance de spécificités et d'enjeux territoriaux propres.

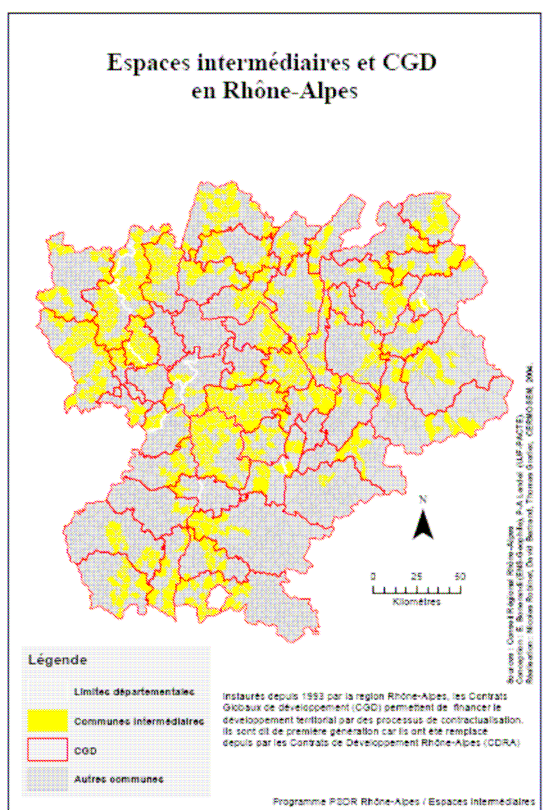
¹¹ Selon la définition de l'INSEE, un bassin de vie est un ensemble de communes au sein duquel les habitants réalisent la plupart de leurs déplacements pour fréquenter des commerces et des services de proximité. Chaque bassin de vie est composé d'un bourg-centre, commune bien pourvue en équipements de proximité, et de communes attirées, dont les habitants fréquentent les commerces et les services du bourg-centre. Pour la Région Rhône-Alpes, il s'agit d'un périmètre comprenant 5 à 6 cantons et comptant entre 50 et 100 000 habitants.

¹² Selon la définition de l'INSEE, un bassin d'emploi est un ensemble de communes fortement liées par des déplacements domicile-travail. Il est en général composé d'un ou plusieurs pôles d'emploi et des communes environnantes qui en dépendent.

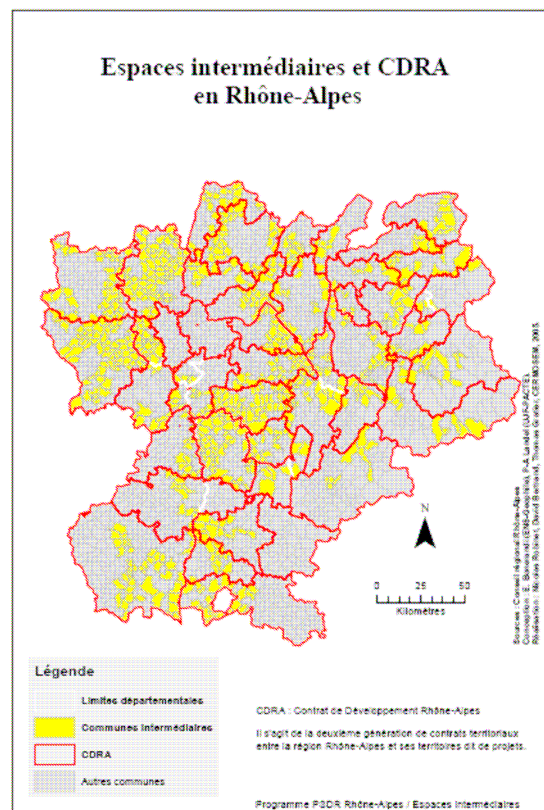
3. Espaces intermédiaires et zonages étatiques

L'approche par les zonages d'Etat n'est pas plus favorable aux espaces intermédiaires (et ce malgré leur reconnaissance par les services préfectoraux, cf. supra). Retenant le zonage emboîté en territoires ruraux de développement prioritaire et en zones de revitalisation rurale, on observe que les espaces intermédiaires sont en situation d'entre-deux, partagés entre une reconnaissance de handicaps qui ont plus à voir avec les espaces ruraux périphériques et une neutralité stérile en termes d'opportunités de financement de projets de développement (carte 7). Dans cette délimitation, une partie des espaces intermédiaires est donc associée aux zones rurales caractérisées par leur faible niveau de développement économique. Le type intermédiaire perd de son sens au profit d'une spécification en termes de fragilité rurale.

Carte n°4

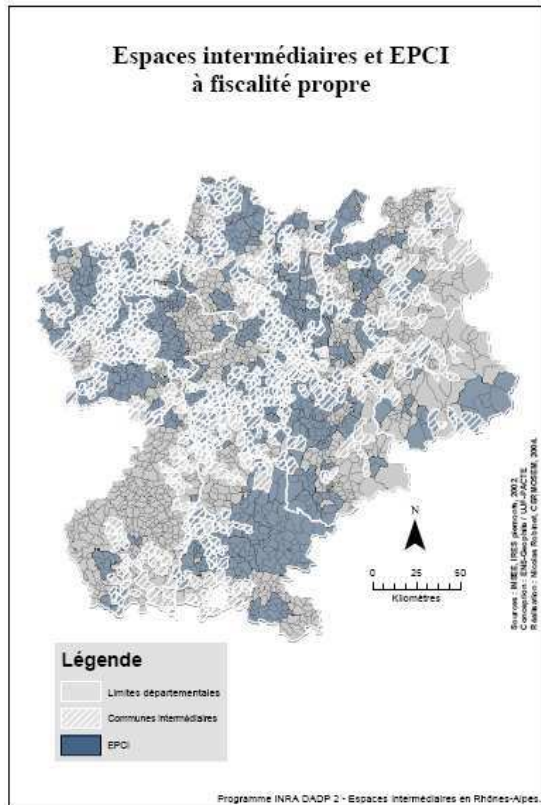


Carte n°5

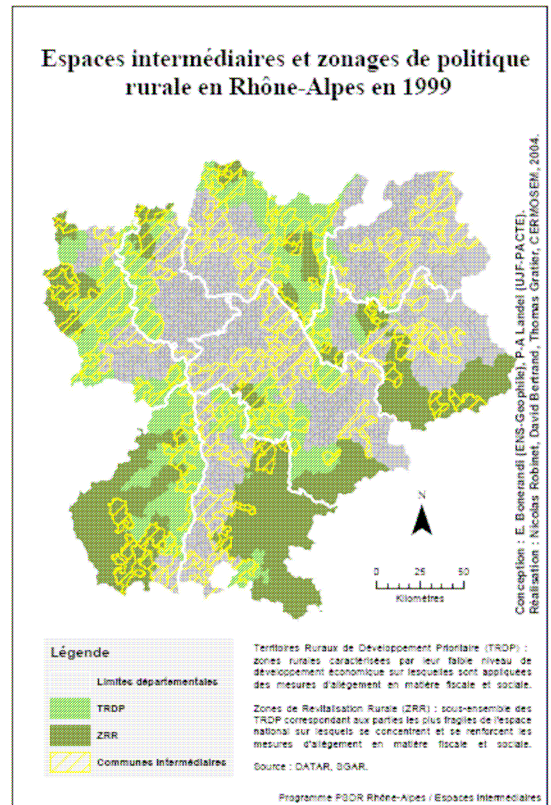


La lecture de ces quelques cartes régionales conduit à considérer que les constructions territoriales ne se font pas à partir des espaces intermédiaires, ou ne reconnaissent que très marginalement leur spécificité. Cependant, il ne s'agit là que de la confrontation entre un découpage spatial d'origine statistique, dont les seuils peuvent être contestés, avec la délimitation de périmètres de gestion territoriale, qui laissent dans l'ombre les logiques d'acteurs et de construction de stratégies locales d'aménagement et de développement.

Carte n°6



Carte n°7



Au final, l'approche spatiale et territoriale des espaces intermédiaires soulève plusieurs questions d'ordre théorique et méthodologique. Nous retiendrons ici deux centres d'intérêt : les espaces intermédiaires pour penser les processus continus et pour déconstruire et reconstruire les objets géographiques.

La réflexion géographique sur les espaces intermédiaires émerge ainsi depuis quelques années mettant sur le devant de la scène « *une réalité géographique de plus en plus importante et prégnante* » (Emsellem, 2006). Le processus de métropolisation, phénomène de concentration accrue des hommes, des emplois et des richesses dans les plus grandes agglomérations urbaines, s'articule avec le développement de mobilités accrues et la pratique d'une pluralité de territorialités qui interrogent les espaces et les territoires strictement délimités (Vanier, 2005, p.320). Reconnaître, définir et analyser les processus en œuvre dans la construction des espaces intermédiaire permettrait de sortir de la focalisation sur les processus discontinus de recomposition du monde contemporain, pour porter attention à des processus continus, et ce à différentes échelles, du local au mondial en passant par le régional. Bien entendu, l'intermédialité spatiale interroge le territoire, car « *l'interterritorialité sociale et économique requiert une véritable interterritorialité politique qui fasse du travail entre territoires, à toutes échelles, non pas le résidu de leurs missions politiques, mais le gage de leur efficacité globale* » (Vanier, 2005, p.332).

Plus généralement, le travail conceptuel sur l'intermédialité spatiale, dépassant le constat de la banalité et de la moyenne invisible, apporte un éclairage nouveau aux catégories spatiales et aux seuils qui les circonscrivent. Les espaces intermédiaires, que l'approche soit déductive (espaces saisis par l'extérieur) ou inductive (espace intermédiaire en soi), interrogent frontalement le modèle de lecture centre-périphérie, encore largement dominant. Cela permet

de décentrer le regard vers les espaces de l'entre-deux, dont les capacités endogènes d'organisation spatiale et territoriale restent encore à préciser. Travailler sur les espaces intermédiaires renvoie également à une lecture renouvelée des concepts proches, tels que marges, seuils, périphéries et interfaces, plus généralement d'espaces qualifiés de « flous » (Rolland-May, 1984, 2001). La géographie des espaces intermédiaires interroge les « objets géographiques modernes » (Debarbieux, 2005), entraînant selon J. Lossau « une déstabilisation du regard géographique » pour une pensée de l'entre-deux (*ein Denken im Zwischen-Raum*), afin de déconstruire et de reconstruire les catégories de pensée et les images géographiques (Lossau, 2000).

Bibliographie

- BAVOUX J.-J., 1993, « La Bourgogne, un archétype d'espace intermédiaire », *Annales de Géographie*, n° 570, pp. 162-174.
- BONERANDI E., LANDEL P.A., 2006, *Places, rôles et fonctions de l'agriculture et des agriculteurs dans la construction territoriale des espaces intermédiaires en Rhône-Alpes*, Rapport de recherche sur le programme INRA DADP « Pour et Sur le Développement Régional », Lyon, INRA - Délégation Rhône-Alpes, 23 p.
- BONERANDI E., LANDEL P.-A., ROUX E., 2001, « Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ? », *Revue de géographie alpine*, 91/4, pp. 65-77.
- BONERANDI E., 1999, « La Thiérache, un espace intermédiaire entre crise et mutation », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp. 85-96.
- BOUMAZA N., DAVID J., FOURNY M.C., GUIBOURDENCHE H., 1990, *Le développement local dans les montagnes intermédiaires*- Dossiers de la Revue de Géographie Alpine n° 5, 106 p.
- BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2005, *Raumordnungsbericht 2005*, Berichte Band 21, Bonn, 372 p.
- DATAR, 2003, *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Paris, La Documentation française.
- EMSELLEM K., 2006, *Pour une géographie des espaces intermédiaires*, Colloque Géopoint, Avignon 2006.
- HILAL Mohamed, RENAUD-HELLIER Emmanuelle, 2005, « Dynamiques démographiques et socio-économiques des pôles intermédiaires périurbains et ruraux : le rôle de la distance à la ville », in ARLAUD S., JEAN Y., ROYOUS D., (dir.), *Rural-urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, PUR, pp.97-122.
- HOUSSEL J. P., 1995, « Districts industriels et milieux intermédiaires », *Revue de Géographie de Lyon*, 1995-1, pp. 7-10.
- KAYSER B., (dir.), 1993, *Naissance des nouvelles campagnes*, DATAR/Editions de l'Aube, 171 p.
- LOSSAU J., 2000, « Für eine Verunsicherung des geographischen Blicks : Bemerkungen aus dem Zwischen-Raum », *Geographica Helvetica*, 55 (1), pp. 23-30.
- PHELPS N. A., 2004, « Clusters, dispersion and the spaces in between: for an economic geography of the banal », *Urban Studies*, 41 (5-6), pp. 971 - 989
- REY V., 1996, « Europe centrale et orientale », in : *Géographie Universelle*, t.10, Belin-RECLUS.
- REY V., 1992, « L'Europe de l'Est », in : *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 827-838.

- ROLLAND-MAY C., 2001, « périphéries, bordures, marges territoriales : sous les mots, les concepts », in Groupe de recherche RITMA, Regards croisés sur les territoires de marge(s), Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 39-60.
- ROLLAND-MAY C., 1984, *Les espaces géographiques flous*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Metz, 450 p.
- ROTH H., 2006, *Espaces intermédiaires en recomposition. Les campagnes industrielles allemandes en région de frontières*. Thèse de doctorat, ENS Lettres et Sciences Humaines.
- VANIER M., 2005 : « L'interterritorialité : pistes pour hâter l'émancipation spatiale », in ANTHEAUME B., GIRAUT F., ed., *Le territoire est mort. Vive les territoires !*, Paris : IRD, pp. 317-336
- SIEVERT T., 1999, *Zwischenstadt. Zwischen Ort und Welt, Raum und Zeit, Stadt und Land*. Berlin, Bonn, Wieweg, 191 p.